



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Syrie

Question au Gouvernement n° 882

Texte de la question

SITUATION EN SYRIE

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. François Rochebloine. Ma question s'adresse à monsieur le Premier ministre.

Les informations et les images qui nous parviennent quotidiennement de Syrie émeuvent l'opinion internationale et suscitent un fort désir d'intervention afin de mettre un terme aux massacres et exactions commis dans le cadre d'une guerre civile épouvantable. On évoque aujourd'hui un nombre de tués supérieur à 90 000 depuis le début du soulèvement contre le régime. S'ajoute à cela le grave problème des réfugiés qui ont fui le pays alors qu'arrive l'été avec ses fortes chaleurs. Les organisations humanitaires nous alertent sur l'aggravation des risques sanitaires auxquels sont exposés des centaines de milliers de réfugiés syriens, en particulier en Jordanie et au Liban.

Face à une telle situation, la France ne peut rester inerte, d'autant moins qu'elle est, par son histoire, connue et reconnue par la population syrienne. Mais pour avoir quelque chance d'être entendue dans un conflit dont la complexité n'a échappé à personne, la parole de la France doit s'adresser à toutes les composantes de la société syrienne. Or chacune des parties qui s'affrontent pose à l'interlocuteur extérieur un problème de représentation et de transparence.

Dans un tel contexte qui voit les menaces de l'extrémisme et du chaos devenir de plus en plus perceptibles, plusieurs questions se posent, monsieur le Premier ministre. Premièrement, quelles dispositions ont été prises pour affronter une difficulté dont la solution conditionne l'efficacité de toute action, tant unilatérale qu'internationale ? Deuxièmement, quelles sont les garanties qui vous semblent nécessaires à une solution politique du problème syrien, solution intégrant toutes les forces politiques représentatives du pays ? Enfin, quelles orientations entendez-vous défendre à cette fin dans les négociations internationales en cours ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé du développement. *(Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI.)*

M. Pascal Canfin, *ministre délégué chargé du développement*. Veuillez excuser Laurent Fabius, monsieur le député Rochebloine. Il est actuellement, comme l'a dit Thierry Repentin, en Jordanie où se tient la réunion ministérielle de la conférence des amis du peuple syrien.

Mme Catherine Vautrin. Et il restera dans l'avion !

M. Pascal Canfin, *ministre délégué*. Je vous rappelle notre accord et vous répète que nous sommes pleinement mobilisés. En effet, ce qui se passe en Syrie aujourd'hui fait courir le risque de la plus grande catastrophe humanitaire et politique de la décennie.

M. Jean-François Lamour. C'est le café du commerce ! Des solutions, maintenant !

M. Pascal Canfin, *ministre délégué*. Laurent Fabius et moi-même vivons avec l'obsession quotidienne de trouver une solution. Vous avez évoqué, monsieur le député, le chiffre de 90 000 morts, dont nous savons qu'il a été dépassé. Se dresse donc devant nous le chiffre fatidique et glacial de 100 000 morts. C'est pourquoi notre politique suit trois grandes orientations.

La première, c'est de favoriser le dialogue politique qui constitue la priorité absolue. La France s'implique

pleinement dans la conférence dite " Genève II " et nous souhaitons qu'elle associe pour la première fois l'ensemble des parties par des représentants qui n'ont pas de sang sur les mains.

M. Jean-François Lamour. Mieux vaut que vous restiez dans votre bureau !

M. Pascal Canfin, *ministre délégué*. Nous souhaitons également qu'elle débouche sur la formation d'un gouvernement de transition, doté des pleins pouvoirs, dont la composition pourrait être acceptée par le régime comme par l'opposition. La réunion à laquelle participe Laurent Fabius est en train d'étudier les modalités d'une telle transition politique.

Notre deuxième priorité, c'est bien évidemment de soutenir l'opposition modérée. Il faut à cette fin que la coalition nationale syrienne s'unifie, s'élargisse et garantisse à chaque communauté le respect de ses droits. La troisième priorité, comme vous le savez, c'est le soutien à la coalition, qui implique un changement des règles de l'embargo européen sur les armes...

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 882

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Développement

Ministère attributaire : Développement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mai 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 mai 2013](#)